

## SYNDICAT DE L'EAU DU VAR EST

JPJ/CM

Transmission en Préfecture	Date de réception	Affiché	du
02 DEC. 2025			Au

**DECISION DE MODIFICATION D'UN MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX  
PASSE EN PROCEDURE ADAPTEE : CHANGEMENT DE TITULAIRE**  
(Modification n°1 de transfert)

N° 381

**Nature et objet du marché: Crédation d'une unité de potabilisation à Fustière aux Adrets de l'Estérel**

**LA PRESIDENTE DU SYNDICAT DE L'EAU DU VAR EST,**

**VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2122-22§4,**

**VU la loi n° 2001-1168 du 11 Décembre 2001 portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier, dite loi « MURCEF », et notamment son article 9,**

**VU la délibération n°2020-014 du 28 juillet 2020 lui donnant délégation pour la durée de son mandat, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés, ainsi que leurs avenants, lorsque les crédits sont prévus au budget,**

**VU le Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux marchés publics de travaux, approuvé par arrêté du 30 mars 2021,et ses modifications successives,**

**VU le code de la commande publique du 1<sup>er</sup> avril 2019 et ses modifications successives, et en particulier des articles relatifs aux marchés passés selon la procédure adaptée,**

**CONSIDERANT** qu'il a été conclu un marché de travaux pour la Crédation d'une unité de potabilisation à Fustière aux Adrets de l'Estérel avec le groupement SOURCES, SEETA dont le mandataire est SOURCES SAS sise Parc Club Millénaire - Bât.18 , 1025 rue Henri Becquerel 34000 MONTPELLIER, pour un montant de 2 129 130,00 € HT soit 2 554 956,00 € TTC (deux millions cinq cent cinquante-quatre mille neuf cent cinquante-six Euros Toutes Taxes Comprises).

**CONSIDERANT** que la société SEETA société par actions simplifiées, co-traitante du marché, a cédé son fonds de commerce le 30 septembre 2025 à la société TERIDEAL SEETA TECS, société par actions simplifiée à associé unique .

**CONSIDERANT** que le numéro de SIRET, les coordonnées bancaires changent,

## D E C I D E

**ARTICLE 1er:** Il est passé avec le groupement SOURCES(mandataire)/ TERIDEAL SEETA TECS une modification n°1 pour le transfert du marché de travaux pour la Crédit d'une unité de potabilisation à Fustière aux Adrets de l'Estérel, de la société SEETA co-traitante à la société TERIDEAL SEETA TECS dont le siège social est situé 224 rue Savournin 83600 FREJUS . Le mandataire reste inchangé, la société TERIDEAL SEETA TECS agissant en tant que co-traitant du groupement SOURCES/TERIDEAL SEETA TECS

**ARTICLE 2:** La modification de marché n°1 prend en compte les modifications juridique et administrative. Les clauses et le montant du marché restent inchangés.

**ARTICLE 3 :** Madame la Présidente du S.E.V.E. et le Service de Gestion Comptable de l'Estérel sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera soumise au contrôle de légalité de Monsieur le Préfet du Département du Var à TOULON et publiée sur le site web du Syndicat (<https://seve-eau.fr>).

FAIT à FREJUS, le  
02 DEC. 2025



LA PRESIDENTE,

Liliane BOYER

A handwritten signature in brown ink that reads "Liliane Boyer". Below the signature, the name "Liliane BOYER" is printed in a smaller, sans-serif font.